

BREVES DU PRATICABLE

BREVES DU PRATICABLE JUILLET 2018

LISTE DES INVITE-E-S AU STAGE DE PERFECTIONNEMENT GRS / MULTI ACTIVITE

Voici la liste des gymnastes invitées par la Fédération au Stage de perfectionnement National qui aura lieu de 31/10/18 au 4/11/2018 à Dinard.

La liste d'attente sera prise en fonction des désistements dans son ordre de lecture.

Il est également ouvert aux gymnastes de niveaux 1, 2 et AFed qui souhaiteraient y participer en formule payante.

Les associations des gymnastes invitées seront contactés par mail par le siège fédéral.

Nom	Prénom	Club
liste principale - 16		
SIROT	Charlotte	Châlons-en-Champagne Vaillantes de la Marne
SUDRIE	Lison	Linass
LEKAWSKI	Jeanne	Linass
JOUAUX	Anaëlle	Linass
DERAMBURE	Manon	Draveil
DE MELO	Julia	Louverne
BOIS	Anastasia	Saint-Denis-en-Val
BASILLAIS	Laurine	Bonchamp-lès-Laval
HAYEK	Nour	La Saint Clair de Nantes
PAUMARD	Cathy	Bonchamp
BARBEAU	Chloé	Linass
BESCHER	Cassandra	Bonchamp-lès-Laval
PAGES	Cyrielle	Draveil
DHEURLE	Cléo	Châlons-en-Champagne Vaillantes de la Marne
BEAUGEARD	Lena	Bonchamp-lès-Laval
JAUGEAS	Clara	Linass

Liste d'attente - 14		
PRADERE	Kohé	Gif-sur-Yvette
STREISSEL	Pauline	Châlons-en-Champagne Vaillantes de la Marne
THIVOLET	Julie	Caluire
FERNANDES	Margot	Saint-Etienne
HUMBERT	Mathilde	Châlons-en-Champagne Vaillantes de la Marne
BRIOT	Coline	Chalon-sur-Saône
PERTOLDI	Juliette	Juvisy-sur-Orge
CAVAGNA	Justine	Lyon
LEROYER	Oriane	Bonchamp-lès-Laval
DORIDOU	Ellyn	Besançon
VOS	Noémie	Beaugency
RIANT	Oriane	Noyen-sur-Sarthe
NICOLAI	Clémence	Saint-Etienne
BARILLET	Chloé	Sainte-Geneviève-des-Bois

Exclusivité 2018 : Temps de partage avec la gymnastique féminine et le twirling.

Au programme : Perfectionnement technique corporel et engin, barre classique, préparation physique, acrobaties, soirée à thème.

Procédure d'inscription :

Les formulaires d'inscription pour le stage sur invitation et le stage payant seront très prochainement sur le site de la FSCF.

PASSAGES AUTOMATIQUES

JEUNESSES NIVEAU 1

PASSAGE OBLIGATOIRE DES J1 EN A1 :

SASSANO Andrea

Toutes les autres J1 de 2003 passent en A2 minimum.

JEUNESSES NIVEAU 2

PASSAGES OBLIGATOIRES DES J2 2003 EN A2 MINIMUM :

- LEKAWSKI Jeanne,
- JOUAUX Anaëlle,
- DERAMBURE Manon,
- DE MELO Julia,
- PAGES Cyrielle

PASSAGES OBLIGATOIRES DES J2 2004 EN J1 :

- BOIS Anastasia,
- BASILLAIS Laurine,
- HAYEK Nour,
- PAUMARD Cathy,
- BARBEAU Chloé,
- BESCHER Cassandre

■ PASSAGES OBLIGATOIRES DES J2 2005 EN J1 :

- SEVIN Louane,
- BAYOL Philippine,
- MARTIN Juliette,
- LEROI Mailys,
- DECHIPRE Lanaly,
- MICOUD Satine,
- DESCHAUME Johanna,
- CAHOREAU Lalie

■ AINEES NIVEAU 2

■ PASSAGES OBLIGATOIRES DES A2S (NEES EN 1996 ET AVANT) EN A1 :

- POURTEAU Vanessa,
- ATTELY Cyrielle,
- HUA Elsa,
- BRUNEAU-CAPELLI Marine,
- COIPEL Ophélie

■ PASSAGES OBLIGATOIRES DES A2S (NEES EN 1997 ET EN 1998) EN A1 :

- N'DIAYE Khady,
- CAMUS Octavie,
- CAILLEBOTTE Marilyne,
- TESNIERE Delphine,
- TAUPIN Camille

■ PASSAGES OBLIGATOIRES DES A2J EN A1 :

- GIRARD Laurie,
- KERNEIS Ambre,
- BAMIÈRE Lilou,
- LELIEVRE Sarah,
- LOUBEIX Adeline,
- LABIDI Marie-Sarah,
- CHAUMETON Mathilde

■ PASSAGES OBLIGATOIRES DES A2C EN A1 :

- SILLE DIAS Marie,
- Riant Oriane,
- NICOLAI Clémence,
- BARILLET Chloé,
- PICON Sabine,
- FOUCHET Isaline,
- WOLVILLE Louise,
- BAREGE Lilou,
- HOGREL Laurine,
- COUFFIN Manon,
- BLE VERNATON Celya,
- BAIAR Andrea

La seconde partie du classement est autorisée à redescendre d'un niveau.

AFED POUR 2018 / 2019 :

LEMERCIER	Léa
CHAIX	Elsa
RAGOT	Auxanne
DONZEL	Anne-Sophie
VROMAN	Sophie
MAAMRI ROBERT	Victoria
GUBICA	Pauline
YAHOUNI	Anissa
BATION	Justine
LE GOFF	Maiwenn
STAELEN	Elisa
MANGOT	Luana
SUDRIE	Manon
GOUDROYE	Marine
LOVERA	Julie
WOOD	Lorna
FARLEY	Olivia
GRONDIN	Cécile
MEZERY	Camille
FARLEY	Justine
DEHORS	Clara
BERTHAUD	Alice
GUILLERME	Elodie
PERETTI	Cyrielle
SALLE	Clémence
DAUFFER	Séverine
LE HECHO	Laura
EGUIENTA	Eva
PLANARD	Camille
FROHLICHER	Marine
HAUBENSACK	Pauline
SCHULTZ	Amélie
VANDECASTEL	Maureen
MILLEY	Lucie
ETIEMBLE	Pauline

Toutes les demandes de dérogation « exceptionnelle » pour la catégorie Aînée Fédérale (entrées, sorties) seront soumises à approbation de la Commission Nationale.

La demande doit être faite par mail à la Commission Nationale :

pascal.legouic@fscf.asso.fr avant le 1^{er} novembre de la saison en cours.

NOUVELLES DU CODE

La rédaction des aménagements du nouveau code est en cours de relecture. La diffusion aura lieu par l'intermédiaire des responsables régionales avant la fin du mois d'août.

RECYCLAGE DES JUGES NOUVEAU CODE

Le recyclage des juges s'organisera de cette façon :

- Dimanche 23 septembre : recyclage national (Paris)
Ce recyclage concerne les responsables jugement, les formateurs, les juges Fed et IR, les juges régionaux impliqués dans la formation. Une invitation leur sera envoyée très prochainement. Une réponse positive ou négative sera demandée rapidement.
- Les régions devront mettre en place un calendrier de recyclage permettant à tous les juges d'être recyclés par les formateurs de juges habilités. Les dates de ces formations devront être communiquées aux référents jugements de la Commission Nationale pour diffusions aux autres régions.

REEQUILIBRAGE DES CHAMPIONNATS

Les championnats N1 et N2 sont de plus en plus déséquilibrés en terme de nombre de passages et donc de temps. Notre souci est de retrouver une bonne répartition pour préserver la santé des gymnastes et des juges.

En conséquence pour l'année 2019, la catégorie A2 sénior sera transférée sur le national 1 à titre expérimental.

QUELQUES MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

TENUE DES JUGES

Bas noir (jupe ou pantalon), haut blanc pur y compris veste, pull, gilet ou tout autre vêtement du haut (uni, seul sigle, logo ou dessin accepté est celui de la FSCF).

Lorsque les juges sont assis, le jury doit être uniforme.

Si non-respect de la tenue réglementaire : amende de 20 €

AGE DE FORMATION DES JUGES

Modification : possibilité de commencer la formation à partir de 14 ans avec la possibilité de juger en région. Jugement au national possible à partir de 15 ans après un an de jugement en région. Création d'un niveau intermédiaire de jugement

L'obtention du tronc commun sans autre module, donnera le droit de s'inscrire comme juge de ligne ou officiel (chronométrage, contrôle engins, contrôle licences) La formation tronc commun devra comprendre une formation sur ces tâches. Ces officiels compteront dans le quota comme un demi-juge à condition de juger toute la journée. Le nombre sera limité à 1 par club lors des championnats nationaux.

Le tronc commun restera valable pour les quatre années à venir. Les juges ayant passé ce module sur l'ancien code n'ont pas besoin de le repasser.

■ CARNETS DE JUGES

Les carnets de juges sont de moins en moins utilisés. Nous décidons de ne plus les délivrer, par contre il sera demandé aux responsables des jurys territoriaux de tenir à jour et de transmettre chaque année à la fédération, un fichier de tous les juges de leur région avec leurs états de service pour l'année en cours.

■ REGLEMENTATION ET AMENDES CONCERNANT LES NATIONAUX

Une série d'amendes financières pour les demandes de changement concernant les jurys des nationaux sera mise en place. Nous vous laisserons en prendre connaissance dans le programme fédéral 2018/2019.

- 150 € pour quota non respecté,
- 40 € pour une demande de changement non motivé par un justificatif,
- 150 € si juge absent le jour du championnat,
- si proposition de modification pour juge absent après la publication des jurys : 80 €.

Les palmarès par engins ont été appréciés - Maintien du classement par engins et Festitop.
Proposition de nouvelle ventilation éventuelle des nationaux : pour équilibrer les championnats, passage des A2 séniors individuelles sur le National 1.

■ ENSEMBLES A4

La catégorie ensemble A4 n'étant plus assez représentée lors des championnats nationaux devient une catégorie à finalité régionale. Les régions seront libres d'en fixer le programme et les exigences.